Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **133 (2007)**

Heft 04: **Métamorphoses**

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Concours d'**urbanisme**
«Le Brit» à Romanel-sur-Lausanne

Le concours d'urbanisme sur invitation « Le Brit » portait sur la mise en valeur de plusieurs secteurs de la commune de Romanel-sur-Lausanne, pour répondre à l'évolution démographique prévisible, conformément aux objectifs du plan directeur cantonal et du projet d'agglomération Lausanne-Morges, relayés par le Schéma directeur du Nord lausannois, ainsi que conformément au plan directeur communal.

Le concours s'est déroulé dans l'anonymat. Le Maître de l'ouvrage est la société *Implenia Real Estate SA*. Le concours est organisé par le Maître de l'ouvrage en collaboration avec la commune de Romanel-sur-Lausanne, par sa Municipalité.

Le jury désigné par le Maître de l'ouvrage a été présidé par M. François Dieu, ses membres sont Mmes Rebecca Lyon Stanton et Magali Zuercher, MM. Andrea Bassi, Fernando Bernasconi, Jacques Biermann, Laurent Fragnière et Paul Rambert.

Le but de ce concours était d'obtenir une image directrice qui permettra à la Municipalité de Romanel-sur-Lausanne, associée aux sociétés *Implenia Real Estate SA* (pour le secteur du Brit) et *Alvazzi Immobilier SA* (pour le secteur de Pré Jaquet), de planifier à moyen et long terme l'organisation et la gestion du territoire compris dans le périmètre concerné.

1er prix
CCHE Architecture SA, Lausanne

Le développement du projet s'appuie sur l'aménagement d'une promenade publique qui relie, via un parc aménagé sous la zone accueillant des infrastructures sportives et des espaces verts de promenade et de délassement, deux nouvelles centralités organisées. Ce projet a convaincu le jury par sa grande maîtrise de l'échelle territoriale et de l'organisation du secteur du Brit. Il propose une grande diversité d'espaces construits et publics et utilise avec beaucoup d'habileté la contrainte de l'ORNI pour proposer un parc public. Il complète le dispositif par une agréable promenade reliant les quartiers existants de Romanel avec le nouveau quartier, évitant d'en faire un ghetto.

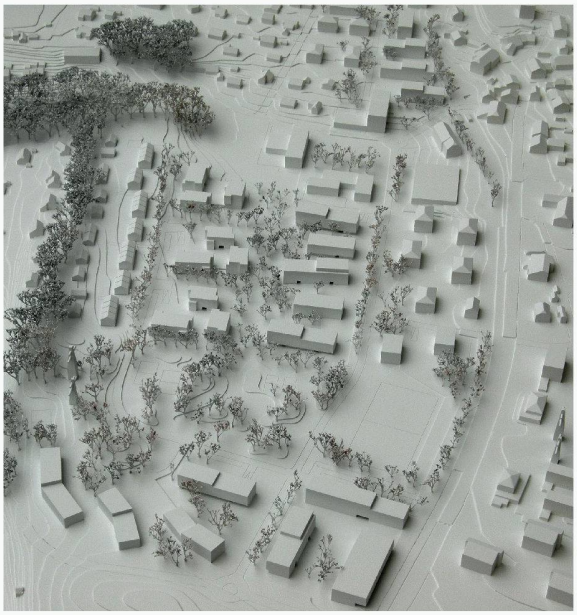

2e prix ex æquo
Rivier Jean-Lou et Laurent, Lausanne

L'auteur propose une lecture du paysage comme point de départ de son projet. Les douces ondulations de celui-ci et la relation entre nature et bâti sont à l'origine de ces choix d'implantation. Selon les mots de l'auteur « le projet participe aux rapports qu'entretiennent la ville, la nature, le paysage et les réseaux ». Le jury estime le parti pris comme pertinent, l'analyse territoriale, la référence à l'agglomération lausannoise et la répartition du programme fonctionnel correspondent aux attentes des différents partenaires du concours.

2e prix ex æquo
Atelier Cube SA, Lausanne

Le projet propose une démarche forte, unitaire et radicale. La composition générale offre une structuration très nette du paysage, traitant d'emblée la grande échelle du territoire. Elle affirme un volontarisme déterminé à gérer l'ensemble des surfaces à disposition du concours.
La lecture du projet montre trois longues zones orientées nord/sud, découpant le vallon du Brit par secteurs. La plantation d'arbres de haute futaie est déterminante dans la mise en séquences spatiales, mettant en valeur la frondaison existante à l'ouest en lui donnant une valeur composante.

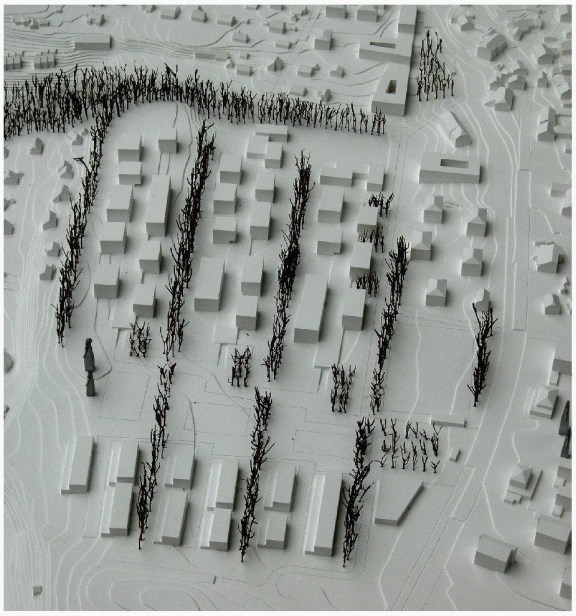

Concours pour l'Hôpital du Jura

CONCOURS

L'objectif du Maître de l'ouvrage est de créer un centre de compétences en rééducation de dimension cantonale, voire intercantonale, à Porrentruy. L'orthopédie, la rééducation et la réadaptation (domaine subaigu) constitueront les missions prioritaires du site de Porrentruy. 25 bureaux se sont inscrits à la procédure sélective qui s'est opérée sur la base de références construites et des compétences des bureaux, parmi lesquels le jury a retenu sept candidats

Le jury, présidé par M. Laurent Theurillat, était composé de MMmes Patricia Capua-Mann et Christine Thibaud-Zingg et de MM. Jean-Claude Chevillat et Laurent Geninasca.

Palmarès

1er prix **Fr. 20 000.-**
Luscher Architectes, Lausanne et Roméo Sironi SA, Porrentruy

2e prix **Fr. 12 000.-**
Frundgallina SA, Neuchâtel

3e prix **Fr. 10 000.-**
Kury Stähelin architectes sa, Delémont

4e prix **Fr. 9 000.-**
Devanthéry et Lamunière Architectes EPFL FAS SIA, Carouge

1er prix
Luscher Architectes, Lausanne et Roméo Sironi SA, Porrentruy

La lecture de la composition des différents éléments du site est très pertinente et le parti redéfinit et met en valeur l'espace paysager existant. L'accès au bâtiment pour les patients ambulatoires et le personnel soignant est clair et bien réglé. La requalification de l'espace défini par le projet, le bâtiment principal et le bâtiment du personnel est appréciée par le jury. La proposition assoit bien l'image de la nouvelle fonction (centre de rééducation) dans le dispositif construit de l'hôpital et affirme son identité par son entrée sud bien marquée sous le porte-à-faux tout en préservant la prévalence du bâtiment principal.

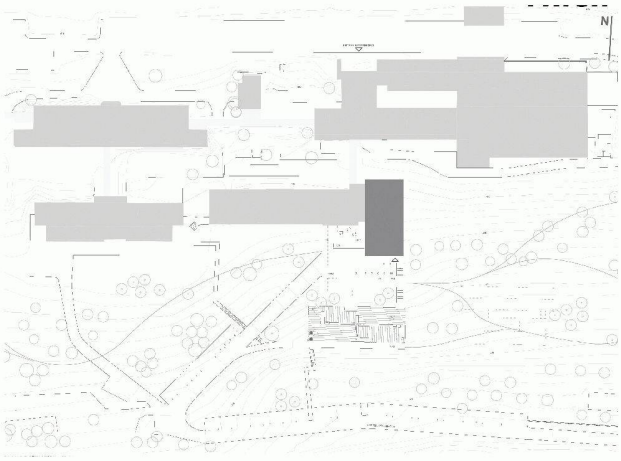

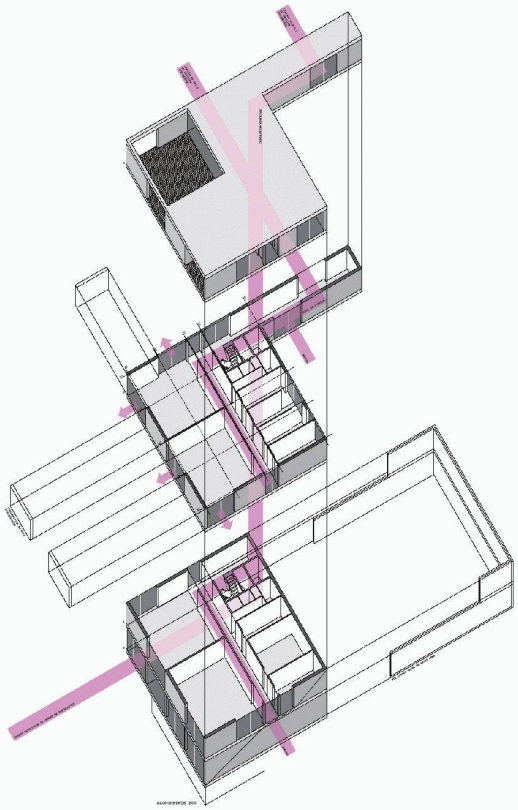

2e prix
Frundgallina SA, Neuchâtel

L'échelle générale du projet est adéquate et permet une bonne intégration tout en restant bien démarqué du gabarit du pavillon Ste-Marthe par la disposition de couloirs de liaison sur le pignon de ce bâtiment. Les aménagements extérieurs sont simples, bien réussis, respectent et valorisent le site. L'accès au bâtiment par le sud est cependant traité de manière sommaire et peu attractive.

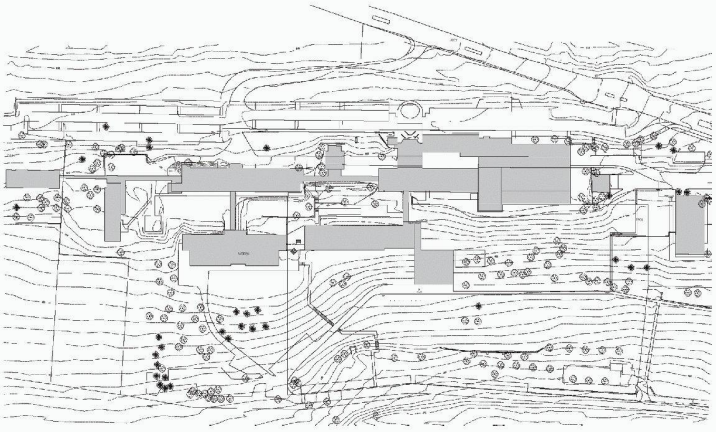

3e prix
Kury Stähelin architectes SA, Delémont
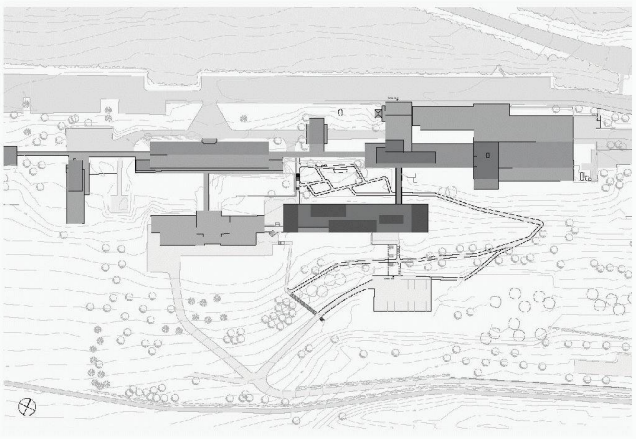
La réalisation d'un seul bâtiment pour abriter le centre de rééducation est saluée par le jury. L'intervention prend en compte la réfection future du pavillon Ste-Marthe en le requalifiant. Le déplacement de l'entrée du centre de rééducation au nord, en relation directe (même niveau) avec l'entrée principale du complexe hospitalier est intéressant et remet en question l'intention initiale du maître de l'ouvrage pour un accès par le sud. Il induit cependant la nécessité d'un deuxième étage qui a pour effet de produire des espaces de circulations redondants et surdimensionnés pour pouvoir remplir le gabarit ainsi défini.